

REACTIONS OFFICIELLES

ANNEXE E

4. L'euphorie du retour au foyer auprès des parents et amis a vite cédé le pas à la nécessité d'affronter la réalité et de trouver du travail.

5. Officiellement, on a voulu favoriser les militaires rapatriés. Rares sont les marins marchands qui, après avoir vécu en captivité dans les camps pendant la guerre, ont trouvé du travail en mer. En fait, même les perspectives d'avenir des marins professionnels s'annonçaient sombres. Hal Banks, du Syndicat international des marins, interdit de séjour au Canada à cause de son dossier judiciaire, a pu pénétrer au pays en 1949 grâce à la sanction du gouvernement. Il a vite gagné l'appui de Canada Steamship Lines et de quelques compagnies de navigation de la côte atlantique. Il n'a pas hésité à utiliser la violence pour briser les reins du Syndicat des marins canadiens et pour empêcher de travailler en mer, au moyen de sa liste noire, des milliers de marins qui avaient servi durant la guerre. La flotte hauturière a rapidement décliné. Au même moment, les armuriers faisaient battre des pavillons de complaisance à leurs navires océaniques et remplaçaient les équipages canadiens par des étrangers moins bien rémunérés.

6. En Allemagne, tous les marins marchands ont été traités comme prisonniers de guerre en vertu de la Convention de Genève, mais selon un officier radio rapatrié du camp 1B de Kawasaki, au Japon, les Japonais avaient décidé de sous-estimer les marins